



Doit-on tout dire à son enfant ?

Nous sommes proches de nos enfants, mais il faut savoir que certains sujets les concernent et d'autres non.

Les mots utilisés pour expliquer à un enfant quelque chose sont très importants. Il faut toujours se mettre « à la hauteur » de celui-ci, trouver les bons mots pour ne pas le perturber.

Les sujets que l'on peut aborder avec son enfant :

Les enfants doivent être informés de ce qui les touche personnellement :

- un déménagement ;
- un changement familial (divorce, séparation, nouvelles rencontres...) ;
- le décès d'un proche ;
- leur origine ;
- leur adoption.

Cacher ces diverses situations à son enfant ne serait pas respectueux de sa personne. Il a le droit et surtout le besoin de savoir.

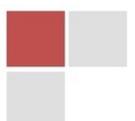
Les sujets que l'on ne peut pas aborder avec son enfant :

Par contre, il est bien évident que certains sujets ne sont pas abordables avec son enfant, notamment les sujets d'adultes. L'enfant doit rester à sa place d'enfant, il a besoin de temps pour grandir, apprendre à se connaître lui-même avant d'être confronté à ces problèmes.

Les sujets qui ne concernent pas les enfants :

- les problèmes de couple (ceux-ci doivent être réglés entre adulte) ;
- les relations difficiles avec des membres de votre famille (certaines personnes comptent beaucoup aux yeux de votre enfant) ;
- votre ressenti vis-à-vis de personnes proches (oncles, tantes, ses camarades, son enseignant). Votre enfant n'est pas obligé de savoir que vous ne les appréciez pas...

Bien évidemment ces différents sujets ne doivent pas être abordés en présence de l'enfant.





Pourquoi ne peut-on pas tout dire à son enfant ?

Tout simplement parce que votre enfant n'est pas un adulte. Il a besoin de temps pour s'épanouir et grandir à son rythme. Il n'a pas besoin de devenir « adulte » trop tôt. Votre enfant ne saura pas faire face aux difficultés et surtout n'arrivera pas à les gérer. Il faut lui éviter toutes inquiétudes, préoccupations inutiles et tout le stress que cela peut engendrer. En tant que parents, nous ne pouvons pas leur retirer leur insouciance et leur innocence d'enfant.

Quelques exemples de mots à utiliser :

Il faut toujours se mettre à sa portée :

- utiliser un vocabulaire simple et compréhensif pour lui ;
- ne pas donner de détails inutiles ;
- parler « vrai », n'omez pas ce que vous dites (Par exemple : « Papi est mort. » et non « Papi s'est endormi pour toujours. » : il pourrait croire que celui-ci pourrait se réveiller et revenir...) ;
- en cas de séparation, expliquez-lui qu'il va avoir 2 maisons, qu'il ira une fois chez papa, une fois chez maman ... Ne lui exprimez jamais votre colère.

Expliquer la situation à son enfant en fonction de son âge :

Selon l'âge les mots ne seront les mêmes :

- Pour les tous petits, utilisez des mots simples qu'il connaît et comprend bien. Le tout petit est fragile et a besoin d'être rassuré.
- De 3 à 6 ans, l'enfant est plutôt dans l'émotion, il n'arrive pas à trouver la limite entre la réalité et l'imaginaire, il faut être prudent dans les explications et ne pas donner d'explications inutiles. Il faut rester vigilant face à son comportement dans les jours qui suivent, en reparler si besoin et le laisser s'exprimer face à la situation.
- Après 6 ans, l'enfant est dans la période de recherche de son identité, moins dans l'émotion. Parlez lui avec des mot simples, restez présent et vigilant ; celui-ci aura peut-être besoin d'en reparler avec vous.
- A l'adolescence, les explications peuvent être plus précises. Ne laissez pas ses questions sans réponses. Faites le tri entre les points qui peuvent être discutés et ceux qui regardent les adultes.

ATTENTION : il faut parler à son enfant une fois que les décisions sont prises. Un enfant n'est pas un confident !

